

MERENVIELLE



Vers Terre
Modelage Céramique
isirs et ...
Lerie

0760796127
zardiv@gmail.com



Dans ce numéro

Informations générales

- 2 Le mot du maire
- 3 Etat civil — A vos agendas

Communications CCST

- 4 J'achète dans ma ville
- 5 TEOMI

A Mérenvielle

- 7 La fibre
- 11 Cérémonie du 11 novembre
- 12 Les boîtes à livres

Les associations

- 13 Le 38 T.S.M.
- 15 Dance Floor
- 16 Mérenvielle en Transition
- 17 Kundalini Yoga
- 19 La Boule Mérenvielloise

Divers

- 22 Uni-Vers Terre
- 23 Publication de Mme Francès
- 24 La plus belle fête de l'année
- 25 La leçon d'Anglais
- 26 Les jeux de Noël

Allô Mairie : 05.61.86.61.64

- Lundi 15h00 - 19h00
- Mardi 14h30 - 18h00
- Mercredi 15h00 - 19h00
- Vendredi 09h00 - 12h00 et 14h00-18h00
- Samedi 09h00 - 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi mois



Le Mot du Maire



C'est avec grand plaisir que je vous contacte par le biais de ce nouveau numéro de notre Gazette municipale.

Le contexte prégnant du moment, avec la recrudescence de la crise sanitaire qui se caractérise par cette cinquième vague de la Covid19, doit nous inciter à redoubler de prudence et à respecter scrupuleusement les gestes barrières édictés par les Pouvoirs publics. N'hésitez pas également à vous faire vacciner pour vous protéger des formes graves de cette maladie et/ou de faire le rappel préconisé dès que les délais prescrits sont atteints.

Pour autant, nous devons continuer à avancer sur les dossiers d'intérêt communal et en particulier celui du **déploiement de la fibre** sur notre commune.

J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur le sujet via notre site Internet municipal. Je réitère mes propos dans cet éditorial.

En effet, selon les informations recueillies récemment auprès des services en charge de ce dossier au sein de Fibre31, je puis vous confirmer que :

- **Les études techniques sont en cours comme prévu**, ce qui confirme la programmation des travaux de raccordement dans le courant de l'année 2022 et laisse augurer la possibilité des raccordements effectifs par la fibre, progressivement à partir de début 2023 ;
- **Les repérages nécessaires sont également engagés** pour localiser les futurs nœuds de raccordement dans la proximité de vos habitations ;
- **Des travaux préalables seront nécessaires** pour faciliter le passage des câbles aériens.

J'insiste sur ce dernier point pour lequel nous avons rencontré des difficultés par le passé sur la commune, qui ont pu se traduire par des ruptures de câbles. En effet, suite à de récentes dispositions législatives, **les propriétaires sont tenus de dégager les lignes** des végétaux qui peuvent les atteindre. **Je vous renvoie à l'article contenu dans ce numéro de la Gazette** qui vous donne de manière exhaustive toutes les informations utiles sur ce sujet.

L'entreprise en charge des travaux de déploiement sur notre commune va recenser tous les passages de câbles qui posent problème et j'aurai l'occasion de contacter tous les propriétaires concernés pour les inviter à faire les travaux de dégagement nécessaires. **Précision leur sera donnée que, par défaut, la Commune fera intervenir une entreprise pour faire le nécessaire, à leurs frais.**

J'attire votre attention sur le fait que **le déploiement n'interviendra pas si ces travaux ne sont pas effectivement réalisés**, ce qui entraînerait de facto un retard dans la mise à disposition effective de la fibre localement.

Je sais pouvoir compter sur toutes et tous pour que ce lourd dossier puisse suivre son cours normalement, dans l'intérêt général.

Je ne voudrais pas clore mon propos sans vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année, en respectant les gestes barrières, pour votre propre sécurité et celle de vos proches.

Je vous présente également mes meilleurs vœux, tout particulièrement de santé et de prospérité, pour cette nouvelle année 2022

Raymond ALEGRE

ETAT CIVIL



MARIAGES

Elisabeth ARIN et Julien MERIEUX le 21 Août 2021

Margot FERRA et Gaël NERVEUX le 04 Septembre 2021

A VOS AGENDAS

La journée de dégustations de produits régionaux et même de lointaines contrées aura lieu cette année, le samedi 18 décembre à la salle polyvalente de Mérenvielle. Réservez dès à présent cette date dans vos agendas !

Les producteurs concernés vous invitent à déguster leurs produits, occasion qui vous permettra également de passer commande si vous trouvez "chaussure à votre pied" !

Bien entendu, le pass sanitaire sera exigé pour accéder à la salle.

Saumon sauvage d'Alaska

Huitres de Marseillan

Foie gras - magret du Gers- Las Crabères

Madiran - Pacherenc - D.Capmartin

Champagne Bauser

Besoin d'idées cadeaux pour Noël ? Adoptez le réflexe Local & Original !

La plateforme dorénavant surnommée « Jachètedansmaville » a sélectionné pour vous les idées cadeaux les plus originales dénichées chez vos commerçants !

Le but étant d'accompagner les commerçants dans la promotion de leur offre et inviter les habitants à faire leurs achats de fin d'année sur le territoire. La Communauté de Communes soutient aussi le pouvoir d'achat des ménages en offrant aux habitants la possibilité de gagner 100 bons d'achat d'une valeur de 30€, utilisables uniquement chez les commerçants présents au catalogue.

Pour jouer, rendez-vous sur le site www.jachetedansmaville-save-touch.fr entre le 17/11 et le 10/12 et complétez le bulletin de jeu.

La plateforme, qui soufflera bientôt sa 1ère bougie, est devenue incontournable pour le commerce local. Elle a réussi à séduire les commerçants, les artisans ainsi que les habitants en proposant de nombreuses animations commerciales rythmant l'année. Elle poursuit sa croissance avec le même dynamisme à accompagner le tissu local, au service du développement économique du territoire et de l'aide à la digitalisation des commerces locaux.

Le président, M. Philippe Guyot, le 1er Vice-Président délégué au développement économique, M. Étienne Cardeilhac-Pugens, ainsi que l'ensemble du bureau communautaire se réjouissent de la réussite de la plateforme.

**UN CONCENTRÉ
D'IDÉES CADEAUX
LOCALES ET ORIGINALES**

www.jachetedansmaville-save-touch.fr

3000€*
À GAGNER
en bons d'achat

**J'ACHÈTE
DANS
Ma ville
Spécial Noël**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de la Sère
au Touch**

***100 BONS D'ACHAT D'UNE VALEUR DE 30 € CHACUN – VALABLE CHEZ LES COMMERCANTS PRÉSENTS AU CATALOGUE**
Jeu sur le site www.jachetedansmaville-save-touch.fr à partir du 17/11 jusqu'au 10/12. Tirage au sort le 10/12/21

TEOMI

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative

Ensemble, réduisons nos déchets et maîtrisons le coût du service public.

La CCST adopte le principe d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères Incitative (TEOMI) qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023.

La TEOMI est la révision de la TEOM déjà présente sur la fiche d'impôts foncier de chacun. Actuellement la TEOM est calculée uniquement en fonction de la valeur locative du logement. Demain, la TEOMI sera calculée à la fois sur cette valeur locative mais aussi sur le nombre de levée du bac à ordures ménagères.

Ce dispositif vise d'une part à responsabiliser les usagers face à leur production de déchets, mais aussi à maîtriser l'inévitable augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets à venir. Déjà mis en place dans d'autres collectivités, les effets vertueux de la TEOMI sont incontestables. Pour les usagers, ce mode de financement équitable et transparent permet d'être acteur de sa facture.

La mise en place se fera en douceur, selon le calendrier prévu ci-dessous. Elle démarrera par une enquête en porte-à-porte afin de vérifier l'adresse et le nom affecté à chaque bac, de répondre à vos interrogations et de pucer les bacs.

Je réduis mes déchets,
je préserve la planète



Dans ce même objectif de réduction de nos déchets, la CCST modifie la collecte des végétaux.

A compter du 4 avril 2022, ce service en porte-à-porte disponible seulement sur 3 communes, sera facturé 100 € par an pour les usagers souhaitant le conserver, à raison d'une collecte toutes les deux semaines, de mars à octobre.

Conscient de ce changement d'habitude, la CCST propose des solutions alternatives gratuites comme la dotation d'un composteur ou de sacs à végétaux facilitant l'apport en déchèterie ainsi qu'un service de broyage en place publique. Mais aussi des solutions payantes et en porte-à-porte avec la mise à disposition et la collecte sur demande d'un BigBag (10€/collecte) et un service de broyage à domicile à 10€/h.

Des questions ?

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations concernant la TEOMI et la collecte des déchets végétaux sur le site web www.save-touch.org ou écrire à teomi@save-touch.org.

Les réponses à vos questions se trouvent dans notre FAQ : <https://www.save-touch.org/teomi/faq>



Lundi 13 décembre 2021
Réunion à Lasserre / Pradère à 18h

Comment ça fonctionne ?



1

Une puce ou un lecteur de badge permet d'identifier l'utilisateur



2

Enregistrement des données lors de chaque présentation à la collectivité



3

Transmission des données à la collectivité



4

Calcul de la tarification incitative

Quel calendrier ?

Communication, enquête et réunion publique



FIN 2021

Poursuite et fin de l'enquête
Adaptation des bacs de collecte



1^{ER} SEMESTRE 2022

Phase de test des dispositifs
Présentation d'une simulation individuelle de la TEOMI



2^E SEMESTRE 2022

Entrée en vigueur de la TEOMI



1^{ER} JANVIER 2023

Nos poubelles débordent. Nous devons agir !



Aujourd'hui, chaque habitant de la Communauté de Communes de la Save-au-Touch produit **plus d'une demi-tonne (601 kg/hab) de déchets par an !** C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans !

Parmi ces déchets, **238 kg** finissent dans les ordures ménagères alors que les trois-quarts pourraient être évités ou recyclés, **en compostant et en triant mieux.**



Réduire notre production de déchets, c'est l'affaire de tous. Nous devons agir ensemble, individuellement et collectivement.



Comment réduire mes déchets ?



Je trie les emballages et le papier

Je pratique le compostage



Je dépose le verre au récup' verre



Je bois l'eau du robinet



J'utilise un cabas pour faire mes courses



Je mets un stop-pub sur ma boîte aux lettres



Je cuisine les restes de nourriture



J'achète des produits en vrac ou à la coupe



Je fais réparer mes objets cassés



Je donne les objets qui ne servent plus



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

www.save-touch.org



Quoi de neuf sur le dossier fibre fin octobre 2021 ?

Point d'étape fin octobre 2021

Une réunion sur le déploiement de la fibre a eu lieu, le 12 octobre dernier, qui a permis de faire un point d'étape sur le déploiement de la fibre dans le département de Haute-Garonne.

Lors de cette réunion, nous avons eu la confirmation que **2022** sera l'**année des travaux de déploiement de la fibre dans notre commune**. Cela permet d'envisager l'accès effectif à la fibre début 2023.

Des actions préalables incontournables pour permettre le déploiement

Pour tirer les lignes aériennes avec la fibre, **il est impératif que les lignes soient dégagées de tout encombrement**. Il est précisé que **ce sont les propriétaires qui sont tenus de réaliser les travaux nécessaires pour dégager les lignes**. Il appartient aux Communes de veiller à ce que le nécessaire soit fait, en se substituant si nécessaire aux propriétaires pour les réaliser mais en facturant à ces derniers les prestations ad hoc.

La fiche ci-dessous résume les normes à respecter pour préserver ces lignes aériennes ; force est de constater qu'elles ne sont pas toujours respectées sur notre commune.

L'ÉLAGAGE

The diagram is divided into two main sections: **RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE** and **RÉSEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION**.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE: Shows a utility pole with a tree. Clearances are indicated: 1m from the pole to the tree trunk, and 0,5m from the tree trunk to the ground. It also distinguishes between 'Domaine public' and 'Domaine privé'.

RÉSEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION: Shows utility poles with trees. It is further divided into 'En agglomération' and 'Hors agglomération'. Clearances are shown as 2m from the tree to the pole and 3m from the pole to the next tree.

Text on the left: "Trop proches des câbles, les plantations situées à proximité des réseaux aériens peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches (notamment par vent fort ou tempête) une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux."

Text on the right: "Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, privé pu public, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public : débroussaillage, coupe d'herbe, élagage ..."

Bottom right: "Une lettre type et une fiche technique sont à votre disposition" with an icon of an envelope and a document.

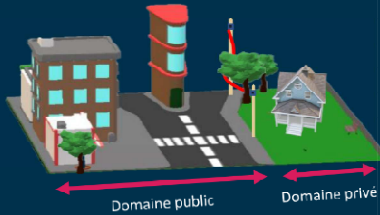
29

Fibre31 a élaboré la **fiche technique** présentée ci-dessous sur ce sujet de l'**élagage**, rappelant le **cadre réglementaire à appliquer** et décrivant la **procédure** qui sera mise en place pour procéder à ces élagages.

FICHE PRATIQUE : L'ÉLAGAGE



PREAMBULE



Le principe de la mutualisation des infrastructures existantes, telles que les appuis aériens supportant le réseau téléphonique en cuivre ou le réseau de distribution électrique, favorise un déploiement efficace et rapide de la fibre optique.

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens, peuvent gêner ou empêcher l'accès aux poteaux, voire en cas de frottements ou de chutes de branches, entraîner des dommages de nature à provoquer une interruption des services de communications.

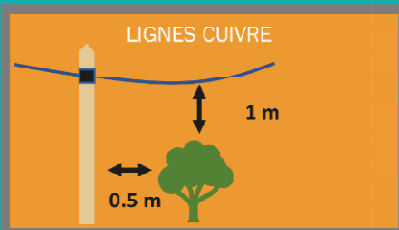
L'entretien des abords de ces réseaux, qualifié d'utilité publique, constitue donc un impératif majeur pour la pérennité des réseaux existants, ainsi que pour la mise en place du Très Haut Débit.

L'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique précise les modalités d'entretien des réseaux de communications électroniques : il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage.

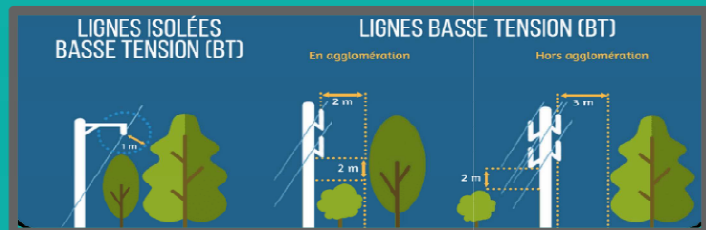
La loi du 23 novembre 2018 (CLAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetés.



Réseau téléphonique



Réseau électrique



LES ETAPES

- 1 • Altitude Infra identifie les zones à élaguer
- 2 • Altitude Infra envoie la liste des parcelles cadastrales concernées à la mairie
- 3 • La mairie rappelle aux propriétaires leur devoir d'élaguer
- 4 • Les propriétaires ont 30 jours pour faire savoir leurs intentions en terme d'élagage
- 5 • Le propriétaire réalise l'élagage et avise Altitude Infra ou la mairie de la fin des travaux
- 6 • A défaut, la mairie peut réaliser l'élagage et refacturer la prestation aux propriétaires

LANCEMENT TRAVAUX FIBRE



A défaut d'élagage, le déploiement de la fibre optique sera retardé dans votre commune.

Rappel important : Les travaux effectifs d'installation de la fibre ne débuteront pas tant que ces travaux d'élagage ne seront pas réalisés.

Rappel des aspects techniques de ce dossier "Fibre"

CIRCET a été retenu par le conseil départemental de la Haute Garonne pour la mise en place de la fibre sur la commune de Mérenvielle.

Les postes **NRO** (**N**œud **R**accordement **O**ptique - NRO de BOULOC) et **SRO** (**S**ous **R**épartiteur **O**ptique) sont déjà en place sur la commune de Lasserre-Pradère.

Sur Mérenvielle, **seuls desPBO** (**P**oint de **B**ranchement **O**ptique), boîtiers qui alimentent 5 à 7 maisons seront installés. Ces boîtiers sont à positionner à 150 mètres des habitations.

Une fois le PBO posé, un délai de trois mois est nécessaire pour que les opérateurs se positionnent.

Le cheminement de la fibre est souterrain ou aérien vers le PBO en fonction de l'enfouissement futur ou actuel des réseaux Orange/Enedis.

Le planning du projet est le suivant :

- Une phase d'études CIRCET :
- Réunion de présentation par CIRCE à la mairie (cf. CR disponible auprès du secrétariat de la mairie)
- Relevé RBAL (Relevé Boîtes aux lettres) Nombres de prises
- Relevé Poteaux (Phase Aérienne) contrôle du réseau Aérien Existant
- Aiguillage (Phase Sous Terrain) contrôle du réseau Sous terrain
- Rédaction du SIO (Schéma d'ingénierie Optique) par CIRCE
- Vue d'ensemble de la commune générée par le bureau d'étude CIRCE pour le lancement des travaux
- Année de Déploiement : mi 2021 fin 2022
- A partir de la date de fin, compter 3 mois de positionnement des opérateurs
- L'administré pourra prétendre à la fibre début d'année 2023



Les évènements
Les évènements
et
les associations
les associations
à
à
MÉRENVIELLE



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de :
Monsieur Claude PIGNOL, Président de la FNACA Léguevin et les porte-drapeaux
Monsieur Claude LESCOUTE, Président de la FNACA Pibrac - Brax et les porte-drapeaux
L'Adjudant-chef: Nicolas ANDRAU, représentant la Brigade de Gendarmerie de LEGUEVIN
Les Conseillères et Conseillers de la Commune
Les Présidents d'Associations Mérenvielloises

Après un hommage rendu aux « Morts pour la France » de la grande guerre avec les interventions des représentants de la FNACA, Monsieur le Maire et la jeune Chiara DEL DIN -ROUSSEL sont allés déposer la gerbe au pied du Monument aux Morts.



Raymond ALEGRE a lu un texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire des Anciens Combattants :

«Cette journée de 1918 qui marque la fin de 4 ans de fureur, est sous le signe de l'allégresse et du soulagement mais le bilan en vie humaine est lourd et chaque famille pleure un proche disparu.

Ce devoir de mémoire nous rappelle les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure : la fraternité d'armes... »

Les noms des soldats morts pour la France en 2020-2021 ont été cités et une minute de silence a été observée pour leur rendre hommage.

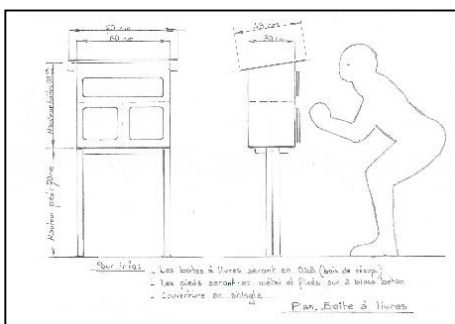
Puis tout le monde s'est rendu à la salle des fêtes où une collation, préparée par une partie du conseil municipal a réuni l'ensemble des participants dans le respect des règles sanitaires.

Des boîtes à livres pour Mérenvielle ... !

Au printemps dernier, le Conseil municipal validait le principe de la réalisation d'un projet local, de mise à disposition de boîtes à livres pour les habitants de la Commune.

2 conseillers municipaux, Martine MORONI-DENAT & Armand REGNARD, ce dernier dans le rôle de concepteur technique, ont pris en charge le pilotage et la réalisation de ce projet, avec la volonté dès le départ d'associer le plus largement possible les jeunes et moins jeunes mérenvielloises et mérenviellois.

Ce sont concrètement 2 samedis après-midi en octobre dernier qui ont été consacrés à la fabrication, de ces boîtes à livres, à partir de matériaux de récupération et sur la base des plans originaux confectionnés par les deux chefs de projet. Inutile de préciser que ces derniers ont été très largement mobilisés pour la réalisation de cette première phase de ce projet... !



Un troisième samedi après-midi a été consacré à la décoration de ces boîtes avec la participation effective de près d'une dizaine de personnes, jeunes et moins jeunes ayant répondu à l'appel des pilotes du projet.



La confection des supports pour les fixer au sol sera terminée prochainement. Ci-contre, vous pouvez découvrir l'une de ces 5 boîtes dans sa configuration finale.

Ces 5 boîtes seront installées à proximité des abris-bus existants sur le territoire communal, ainsi qu'à la gare et sur la place de la Mairie.

Leur installation interviendra au début du printemps prochain.

Bravo aux initiateurs de cette aventure collective, pour leur implication et leur ténacité dans le but permanent de mener à bonne fin ce projet !

Et un grand merci à tous les participants mérenviellois.





Le 38 T.S.M.



La saison 2020/2021 vient de s'achever. Avec la crise du Covid, elle a été peu prolifique au niveau des concours. Mais il faut tout de même noter que malgré les contraintes sanitaires, le club est resté ouvert tout le temps hormis le mois de novembre en confinement. Le 38 a su s'adapter pour continuer à offrir à ses adhérents, grands et petits, le plus de possibilités de créneaux de tir.

**

Le dynamisme qu'a montré le club tout au long de la saison dernière lui confère une très bonne réputation. Cette nouvelle saison le prouve avec un afflux record pour les inscriptions à l'école de tir des « Bisons ». Pour la première fois, nous avons dû refuser des enfants et nous fixer la barre de 3 cours de 10 enfants chacun. Cette architecture couvre une plage allant de 13h45 à 17h30 incluant la phase de désinfection des carabines entre chaque cours et une marge en fin d'après-midi pour le cas où un couvre-feu serait de nouveau décrété. Notre école de tir est la plus importante du département et elle demande l'implication de plusieurs bénévoles pour son bon fonctionnement. Quatre nouveaux animateurs (2 hommes et 2 femmes) sont en formation cette année. Ils rejoindront les 6 animateurs et initiateurs déjà présents et apporteront plus de souplesse pour le fonctionnement des cours. A noter par ailleurs que le club a accueilli récemment une des journées de formation des futurs animateurs de la ligue Midi-Pyrénées.

La crise sanitaire nous a impacté fortement comme tous les sports et l'ensemble des compétitions amicales, départementales et régionales ont été de fait annulées. Loin de stagner, le 38TSM s'est adapté en appliquant scrupuleusement les consignes sanitaires édictées par les autorités (masques, gel, distanciation). Même après l'entrée en vigueur du couvre-feu, le club est resté ouvert avec des horaires adaptés, et quand les salles de sports en intérieur ont été fermées, nous avons fait tirer les enfants de l'école de tir à 10m à partir du stand 25m. Cette réactivité et ce désir de continuer à exister malgré les contraintes se sont également exprimés dans le nombre important de travaux réalisés durant cette période. De nombreux adhérents ont participé à ces travaux et la liste est longue (remplacement alarme, ajout caméra de sécurité, amélioration des éclairages au 10, 25 et 50m, reconstruction de la butte de tir du 50m etc.). La vigueur du club, les prestations offertes sans oublier l'ambiance chaleureuse qui l'anime commence à se savoir et des tireurs licenciés d'autres clubs de la région frappent à notre porte pour l'intégrer.

De fait, la nouvelle saison a vu le nombre de postulants affluer comme jamais. En juin, nous avons dû stopper les inscriptions sur notre liste d'attente car elle se montait à 95 personnes. Sachant que nous intégrons environ 20 personnes tous les ans, il devenait irréaliste de prendre des personnes pour une hypothétique entrée au club dans 3 ans. Cette année, nous avons intégré 18 personnes dont 8 femmes, ce qui nous permet de continuer les efforts entrepris les années précédentes

pour féminiser la pratique du tir sportif. Pour la saison 2021/2022, le 38 TSM représente 290 tireurs et tireuses dont 30 jeunes en école de tir.

Les consignes sanitaires actuelles autorisent la reprise des compétitions et le club va participer au départementaux 10m à Saint Gaudens le week-end du 6 et 7 novembre. Ensuite, une date importante avec le championnat départemental des clubs 10m qui se déroulera dans nos installations à Mérenvielle. Cette occasion nous permettra de présenter on l'espère une équipe carabine et une équipe pistolet et de montrer également notre savoir-faire en matière d'organisation et d'accueil.

Dans le domaine des travaux, nous allons continuer nos efforts en améliorant l'accueil de public à mobilité réduite et nous allons remplacer les tôles du toit du couloir d'accès au 25m.

**

En conclusion, on peut dire que le 38 TSM a montré un certain dynamisme durant l'année passée malgré les différentes contraintes sanitaires. La prochaine saison s'annonce un peu plus attrayante et nous espérons que nos compétiteurs pourront montrer leur niveau lors des rassemblements départementaux comme régionaux.

Club house

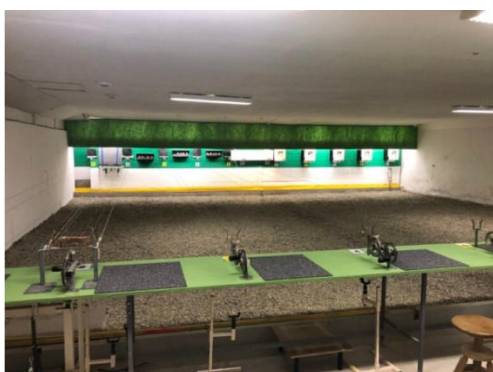
Pour le club, les membres du bureau

Contact : Alain ROBERT : **06 31 52 92 53**

*Président, responsable école de tir
Membre comité directeur départemental Tir-31
Membre comité régional Midi Pyrénées Tir*
Alain.robert.bzh@gmail.com



Pas de tir 10 m



Pas de tir 25 m



Dance Floor

La saison « Danse avec des stars de Mérenvielle » a débuté le 30 septembre par le rock, nous enchainons beaucoup, beaucoup, beaucoup de pas de base pour que ça devienne un automatisme et quelques figures.

Maurice anime le cours en compagnie de Valérie et les élèves sont assidus et prometteurs.

Il est prévu de passer à la valse selon la progression du groupe qui est très enthousiaste.

Vous pouvez nous rejoindre pour partager notre passion de la danse de salon.



Le bureau
Sandie COLLEU
Florent SIFFLET
Maurice PETITJEAN : dance_floor@gmail.com



Mérenvielle en transition

Nous avons prévu d'organiser un second évènement en automne, c'est chose faite grâce à un **ciné-débat en visioconférence**.

Nous étions une vingtaine pour cette soirée à distance. Nous avons tout d'abord visionné ensemble **un reportage sur une ville en transition**, Ungersheim afin de nous inspirer.

Puis nous avons partagé **nos envies et notre vision sur les activités sociales et environnementales** futures dans notre cher village de Mérenvielle, au cours de discussions en petits groupes.



Des propositions verront le jour pour donner suite à ces réflexions dans les mois à venir. Nous remercions chaleureusement tous les participants.

Si vous n'avez pu participer mais êtes curieux d'en savoir plus sur la transition, le documentaire visionné s'appelle « Sacré Village » et est disponible sur internet.

Nos prochaines actions

Voici quelques idées de ce que nous pourrions proposer dans les prochains mois :

- Une **bourse aux graines**, accompagnée peut-être d'ateliers jardinages.
- « **Mérenvielle en Transition et en fête** » ... et si nous refaisons un repas partagé au début de l'été ?
- la mise en place d'une **plateforme web** (site internet, blog, réseau social, on cherche encore le format) pour échanger, partager, informer autour des thématiques qui nous sont chères.

Si vous avez envie de vous impliquer sur un de ces projets, envoyez-nous un mail !
Et bien sûr, toutes les informations seront transmises sur l'application panneauPocket



Faire-part de naissance

L'association Mérenvielle en transition est née en Septembre dernier !
Un bureau, quelques adhérents, beaucoup d'énergie et d'idées, elle a tout pour réussir dans la vie !

Contact

Si vous souhaitez avoir des renseignements, vous inscrire à notre newsletter, adhérer à l'association et/ou participer aux actions, ou tout simplement partager vos idées, vous pouvez nous contacter par mail merenvielletransition@mailo.com



KUNDALINI YOGA MÉRENVIELLE

Cette 10ème rentrée pour le KUNDALINI YOGA à Mérenvielle, avec les directives sanitaires actuelles, nous projette dans une situation inédite.

Seuls les élèves munis du « sésame » sanitaire ont la possibilité de vivre les cours en présentiel (ou présent ciel...) toujours le lundi à 19h.

Dans un désir d'unité, le cours est également retransmis en direct au travers de la plateforme « Zoom ». Ainsi chacun peut « se connecter à son intérieur » le temps d'un instant, d'expérimenter « l'instant présent » qui nous échappe de plus en plus dans un monde où il devient difficile de ne pas « partir en live », de ne pas laisser notre mental et nos émotions prendre le contrôle...

Il faut bien le reconnaître, la technologie a aussi du bon. Pour les élèves pris par le temps (au sens propre et au figuré) se connecter est plus simple. Et cela permet également à des élèves distants de se retrouver dans la salle communale de Mérenvielle en un clic ! Est-ce là une nouvelle étape avant... la téléportation ? Bien plus écologique que l'automobile au passage. 😊

Que de questions... Et pour les mettre de côté de temps en temps et reposer notre mental, quoi de mieux que le Kundalini Yoga (littéralement « éveil de la force de vie »)?



Oui d'accord, et à part le repos du mental ?

Pour résumer, chaque vécu est personnel mais en général, pratiquer le Kundalini Yoga permet de :

- 👉 Traverser plus sereinement les **stress** de la vie
- 👉 Maintenir tous les systèmes fonctionnels du corps en **bonne santé** (prévention des maladies, résistance aux virus).
- 👉 Vous recharger en **énergie vitale** et mieux gérer cette énergie.
- 👉 Améliorer la qualité de votre **sommeil**.
- 👉 A être plus centré(e), plus à l'**écoute** de vous-même et des autres.
- 👉 Devenir plus **conscient(e)** de ce qui se passe en vous et autour de vous et ainsi apprendre à le transformer dans un sens **positif**.
- 👉 Mieux maîtriser et canaliser vos **émotions**.
- 👉 Prendre du **recul** sur vos difficultés physiques et psychologiques, mieux les gérer et ainsi améliorer vos **comportements** dans la vie familiale et professionnelle.
- 👉 Développer votre **optimisme** et votre joie de vivre

Cours d'essais gratuit...

Contact : Jésus de PABLO
Email : jesus.depablo@free.fr
Site : www.yogatoulouse.org
Tél : 0782830073